

La BU Saint-Jean d'Angély recrute des emplois étudiants

Profil « Week-end »

pour l'année universitaire 2023-2024

Conditions d'éligibilité :

Être étudiant en formation initiale inscrit à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans la fonction publique.

Attention : *ces contrats sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche.*

Ce contrat ne peut pas être cumulé avec le contrat profil « service public en soirée à Saint-Jean d'Angély

Niveau d'études : être inscrit en Licence 2 au minimum pour l'année 2023-2024

La bibliothèque Saint-Jean d'Angély est ouverte les samedis et dimanches de 10h à 20h. Le 2^e étage de la bibliothèque, dit bibliothèque de recherche, est accessible à l'ensemble des lecteurs le week-end alors qu'il n'est accessible qu'à un public restreint la semaine. De ce fait, les collections et la salle doivent faire l'objet d'une surveillance spécifique.

Fonctions :

L'étudiant-e assure des permanences aux différents postes d'accueil et de renseignement de la bibliothèque.

Ses tâches principales sont les suivantes :

- Maintien du respect des règles d'usage des espaces : surveiller les collections, la disposition des mobiliers et notamment des chaises et fauteuils, le bon usage des locaux
- Participation en relais à la sécurité du bâtiment (évacuation en cas d'alerte)
- Contribution aux différentes opérations liées à l'ouverture et/ou à la fermeture de la BU
- Classement et rangement des documents de la bibliothèque

Compétences requises et savoir-être :

Grande disponibilité les week-ends sur toute la durée du contrat le samedi et le dimanche.

Ponctualité et fiabilité sur l'emploi du temps convenu. Aisance et courtoisie en situation d'accueil.

Réactivité dans les échanges avec les responsables et autonomie dans les tâches courantes.

Une expérience dans la gestion des groupes ou dans la sécurité serait un plus (exemple : animation, vigile, encadrement sportif...).

Conditions :

- Période de travail : année universitaire 2023-2024
- *NB : la reconduction du dispositif à partir du 1er janvier 2024 n'est pas obligatoirement confirmée*
- Volume horaire : environ 60 heures pour le premier semestre
- Organisation : journée complète de 10h à 20h (pause repas inclus) le samedi ou le dimanche
- Rémunération : taux horaire du SMIC en vigueur, bonifié à 1,5
- Lieu de travail : BU Saint - Jean d'Angély 25 avenue François Mitterrand- 06300 Nice

Les horaires de travail tiennent compte des enseignements et examens, ainsi que du calendrier d'ouverture des BU (pauses pédagogiques comprises).

1. **Modalités de candidature :** [Remplir un formulaire en ligne*](#), (disponible sur la page d'accueil du site internet bu.univ-cotedazur.fr)
2. **ET** Envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation à bibliotheques.recrute-moniteurs@univ-cotedazur.fr

Date limite de candidature : le 5 juin 2023

Nb : Pour les étudiant-e-s étranger-es (hors EEE) en possession d'un titre ou carte de séjour, et selon la réglementation en vigueur, le contrat établi ne pourra couvrir que la période correspondant à la durée maximale de la carte ou titre de séjour en cours de validité Les étudiant-e-s concerné-e-s s'engagent à une extrême vigilance quant au renouvellement éventuel de leur titre ou carte de séjour au cours de l'année universitaire.

* Les données récoltées en complétant ce formulaire sont uniquement réservées à usage de la commission de recrutement